



LYCÉE EUROPÉEN
EDGAR QUINET
GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE - BTS - CPGE

Affectation en Seconde

Mars 2021



Emettre les vœux définitifs

Après les vacances de Printemps :

Le collège vous demande d'émettre des vœux

- Seconde Générale ou Technologique (GT)
- Ou Seconde professionnelle, CAP, etc ...

Pour le secteur de Bourg, vous devez ordonner les vœux entre les 3 lycées GT : Carriat, Lalande, Quinet

Votre vœu numéro 1 est prépondérant.

Il ne faut pas prendre le risque de ne mettre qu'un seul vœu.



Procédure

- Ces vœux sont saisis sur des applications numériques selon les consignes données par votre collègue.
- Pour demander une Seconde GT, il faut que le conseil de classe l'ait autorisée.
- Grâce à l'application numérique, vous prenez connaissance de l'affectation de votre enfant le mardi 29 juin 2021



Les cas particuliers

Section BACHIBAC

Vous souhaitez demander une section Bachibac : vous devez remplir le dossier (fiche annexe 8) que le collège remet à votre enfant. Ce dossier est rempli par l'élève et la famille, complété par un avis du Professeur d'espagnol et du Principal du collège.

Ce dossier doit être complété par les bulletins de 3^{ème} et par une lettre de motivation en Espagnol.

Le collège transmet ces dossiers au lycée Quinet.

Une commission étudie les dossiers. Les élèves dont le dossier est accepté sont automatiquement affectés au lycée Quinet. Vous êtes informés avant la fin de la saisie des vœux.



Les cas particuliers

Enseignements artistiques optionnels

Vous souhaitez demander une option d'enseignement artistique, vous pouvez obtenir un bonus de 3 000 points pour les options suivantes :

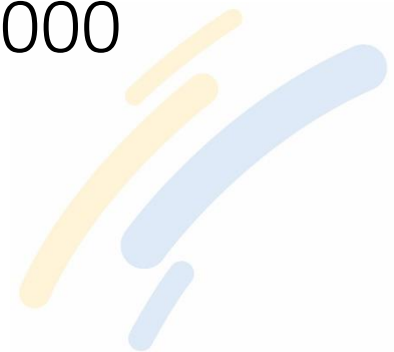
Histoire des Arts (HIDA)

Musique

Théâtre

(Arts plastiques = suivi à Lalande)

Vous devez demander au collège l'annexe 7, la remplir puis la retourner au collège. Ce dernier saisit votre demande sur une application (Pass'RL), le lycée d'accueil la reçoit et doit l'étudier ... L'avis favorable du lycée vous permet d'obtenir les 3 000 points de bonus.



L'affectation et l'inscription



L'affectation

Date de réponse : mardi 29 juin à 14h

Vous devez alors confirmer cette affectation sur Téléservice Orientation (obligatoire).

Cette confirmation vous permet d'accéder au dossier d'inscription du lycée d'affectation.



L'inscription

Inscription au lycée : début juillet

Vous devez impérativement vous présenter au lycée avec le dossier d'inscription rempli.

C'est l'occasion de rencontrer les CPE et les infirmières ainsi que les associations de parents d'élèves.

L'inscription est obligatoire (l'affectation ne suffit pas)



L'inscription

Se porter candidat pour les sections européennes (allemand, anglais, espagnol)

- Lettre de motivation dans la langue demandée,
- Bulletins de l'année de 3ème

Vous serez informés par écrit ou par téléphone de la réponse à votre demande.



L'inscription

Se porter candidat pour les options

Vous demandez 1 ou 2 options sur la fiche d'inscription.

Vous vous engagez alors à suivre cet enseignement toute l'année scolaire, voire durant les 3 années du lycée (horaires sur la pause méridienne et en fin de journée fréquents)

Vous serez informés par écrit de la réponse.



L'inscription

Demander l'internat

Vous remplissez une demande d'internat. Vous devez motiver votre demande.

Vous serez informés par écrit de la réponse, autour de mi-juillet.



www.lycee-quinet.eu

5, avenue Jean-Marie Verne
01000 BOURG-EN-BRESSE

